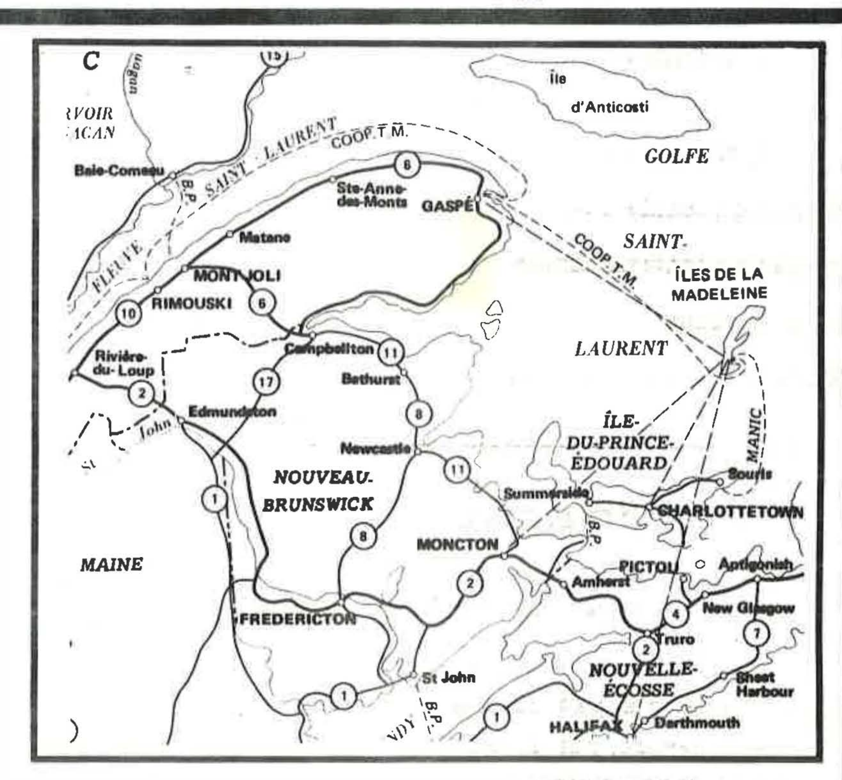
BULLETIN

D'INFORMATION UFOLOGIQUE

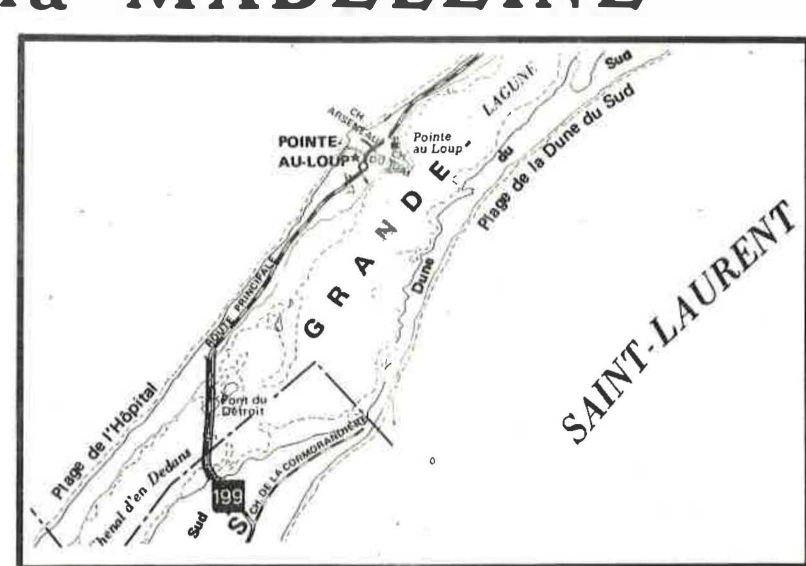
VOLUME: 2 NUMÉRO: 3 MARS 1986



ovni

aux

Îles de la MADELEINE



page 9



SOMMAIRE

EDITORIAL

par Marc Leduc

Il n'y a pas eu de miracle en janvier 1986, la Vierge n'a pas pleuré à Sainte--Marthe-sur-le-Lac, pas de petit Fatima, le soleil n'a pas dansé comme un chef de police l'a dit à un certain moment ... passons à autre chose.

Nous avons eu le plaisir de recevoir une très longue lettre de Pierre Pigeon, journaliste et spécialiste en communication, concernant la publication BIUFO. Pierre, amicalement, a analysé notre publication en regard des besoins de la population en générale avec des critères qui normalement aboutissent à une publication qui gagne la popularité et la faveur du public. Dans ce cadre, il mentionne plusieurs lacunes qui font que BIUFO ne peut être considéré comme un produit journalistique professionnel. Il ne peut, non plus, ambitionner de plaire à une grande fraction de la population de lecteur potentielle. BIUFO a des qualités et des défauts et en fin de compte doit se dessiner en fonction des buts poursuivis. Or, nous ne visons pas à le transformer en un journal à moyen ou grand tirage et nous nous adressons seulement à une petite fraction de la population. En ce sens, nous croyons que des améliorations doivent être apportées afin que notre publication soit plus agréables mais nous ne ferons pas de modifications majeures dans le but strict d'augmenter le tirage. Il y aurait dans ces conditions un danger croissant d'une publication spectaculaire, visant plus le sensationnel.

Sans prétention scientifique, nous publions des anecdotes, des récits, des opinions et de l'information qui n'intéresse, à tout prendre, que bien peu de personnes. Nous le faisons avec le plus de prudence possible sans masquer les choses. Nous encourageons des attitudes franches et industrieuses même si elles s'avèrent maladroites ou naïves. Vous ne serez donc pas surpris de trouver des adresses, des annonces et des nouvelles, au fil des publications de BIUFO, qui relèvent plus des relations publiques que de la recherche. Est-ce une trop grande concession à la nécessité de vendre des abonnements?

N.B.: Les membres de la CCOI et les anciens membres de UFO-Québec tiennent à offrir leurs voeux de prompt rétablissement au docteur Joseph Allen Hynek. Ce dernier a été opéré pour une tumeur au cerveau un peu avant Noël dernier. □

• •



LES OBSERVATIONS

Par Jean Ferguson

Comme on a pu le constater, dans le cas de l'obus d'acier de Matagami rapporté dans le BIUFO précédent en page 3, nous sommes ici, dans ce cas précis, en présence de plusieurs témoins, réunis en un endroit déterminé, et qui ont vu l'objet en plein jour. Une telle observation "de groupe" est difficilement réfutable. Des sceptiques pourraient toujours objecter qu'il s'agissait d'un satellite qui tombait. Mais cette explication ne tiendrait pas puisque, justement, l'objet n'est pas tombé et qu'il "semblait piloté".

L'observation "massive" est d'ailleurs plus facile à accepter, quoiqu'elle soit bien plus rare que l'observation "solitaire" dans le phénomène qui nous concerne. Elle n'échappe pas, pourtant, à une longue tradition. Déjà, au Moyen Age, on se préoccupait beaucoup des phénomènes observés dans le ciel ... phénomènes qui effrayaient énormément!

Voici un exemple d'observation de groupe qui ne manque pas d'étonner:

> "Le XXe de ... (le nom du mois a été omis) 1633 parut sur la ville de Bordeaux, après quelques tonnerres, à 9 heures du matin, certains personnages combattant en l'air, qui après quelque temps furent dissipés, et resta un globe de feu, lequel, après avoir fait le tour de la ville, alla fondre sur l'esglize des Maladeies, où deux hommes armés de barres l'ayant traqué, il les jeta mortz hors l'esglize et après alla prendre la cloche qu'il descendit du toit, sans fraction et après quelque temps disparut." (Numéro 466 des Manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux)

Il s'agissait ici, bien sûr, d'un engin piloté!

Les témoignages individuels, quant à eux, même s'ils sont plus faciles à réfuter, étant le fait de personnes seules, n'en revêtent pas moins, à nos yeux, une crédibilité évidente. En voici un exemple typique ... la lumière qui venait de nulle part.

Une étudiante, Sara Worse, raconte ce qui suit:

> "Je me promenais à deux pas de chez moi (elle habite non loin de la ville de Val d'Or, en campagne). Il faisait beau, la nuit était claire et il ventait. C'était en juillet 1971, un samedi, vers 23h05. Je venais tout juste de quitter la route principale pour entrer chez moi lorsque, à ma grande surprise, je me suis aperçue que la cour de notre voisin était éclairée comme en plein jour. Il s'agissait d'un éclairage puissant qui colorait curieusement les choses. Grandement étonnée, j'ai levé les yeux pour voir d'où provenait cette lumière bizarre. J'ai pu alors observer quelque chose de complètement absurde.

Il y avait une sphère énorme dont la masse sombre était entourée de lumières moins intenses, sur le pourtour. Curieusement, la source lumineuse éclairant la cour du voisin semblait indépendante du corps central de l'objet qui paraissait, lui, complètement immobile ... contrairement au ''phare'' qui projetait la lumière sur le sol. Cette source lumineuse restait immobile quelques secondes, repartait, revenait sur un axe bien défini ... et ceci, trois fois de suite, alors que je fixais la ''chose''. Le phare promenait son faisceau en balayages successifs et il devenait plus brillant quand il éclairait la cour. A certains moments, la lumière demeurait près de l'engin, puis, à d'autres, le rayon parvenait jusqu'au sol. Sa vitesse de rotation était assez grande, de sorte qu'on ne distinguait le rayon que lorsqu'il s'immobilisait.

Puis, brutalement, sans raison apparente, les deux objets s'unirent ensemble et filèrent à une vitesse vertigineuse. Et ce sont ces détails, comme l'éclat de la lumière et le départ foudroyant, qui me font dire qu'il ne pouvait absolument pas s'agir d'un appareil connu: avion, hélicoptère, etc. Il ne se dégageait aucun son de l'ensemble. J'ai peut-être oublié de le préciser, mais les lumières sur les bords de l'engin étaient rouges alors que celle du phare principal avait l'aspect de la lumière du jour ... en ce sens qu'elle n'apparaissait pas du tout comme ''artificielle'', comme celle qu'on peut tirer des piles ou de l'électricité.

Nous étions quatre témoins et nous avons tous, immédiatement après l'observation, ressenti des malaises, dont le plus notable a été un état de frébrilité: frissons et sensation de chaleur dans tout le corps.'' □

• •



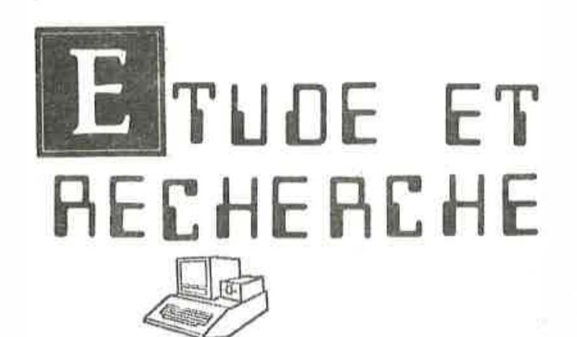


Skyline

André Bédard nous fait part de ce qui suit:

''Il existe un numéro de téléphone où on peut prendre des informations sur les phénomènes astronomiques imprévus et sur l'astronautique. C'est un service offert par la revue Sky & Telescope. Le numéro de Skyline est 617 497 4168. Peut-être qu'on y donne aussi de l'information sur les rentrées de satellites et d'autres débris spatiaux dans l'athmosphère, ce serait intéressant.'' □

• •



Au CNRC, oui, mais ...

par Richard Bastien

Le CNRC est une source ufologique inépuisable, mais ...

Le dossier des observations non-météoritiques au Conseil National de Recherche du Canada pour 1985 contient 119 rapports d'observation contre 107 en 1983 et 71 en 1984. Ces nombres peuvent à première vue sembler appréciables, mais si on examine les rapports de plus près, on réalise qu'environ 35% des cas doivent être écartés puisqu'ils ne recellent aucune étrangeté ou encore qu'ils ne dévoilent que trop peu d'information. Suite à ce premier tri, nous nous retrouvons respectivement avec 75, 65 et 32 rapports.

Que peut-on dire du 65% des cas qui ont passé le premier test? Chacun d'eux a été classé par degré d'étrangeté allant de 1 à 10. L'indice est évalué selon des caractéristiques se rapportant aux mouvements, aux effets, à l'apparence, à la trajectoire ou à la distance du phénomène. Ainsi, l'étrangeté d'une lumière nocturne sera généralement plus faible qu'une rencontre rapprochée. Une corrélation avec la présence et la brilance des planètes Vénus et Jupiter aide souvent à faire l'estimation de la cote. On admettra qu'il s'agit d'une évaluation plutôt subjective mais qu'elle n'en demeure pas moins un moyen pratique pour classer l'information. Dans la présente analyse, l'indice de probabilité n'a pu être convenablement déterminé à cause de l'insuffisance des renseignements trouvés dans les rapports.

Utilisant la classification par degré d'étrangeté, les données ont été brisées selon quatre distributions: par mois, par province canadienne, selon la source et selon la durée. Ces quatre tableaux sont présentés ici avec les indices de 9 à 0, le total des cas avec l'indice zéro (AZ) et sans l'indice zéro (SZ), en plus de la somme (S) des indices. La moyenne (M) est calculée selon le quotient (S/SZ) et le pourcentage (P) selon le quotient (S/Total des S).

TABLEAU 1

DISTRIBUTION PAR MOIS EN 1985

	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	AZ	SZ	S	M	P
jan	0	0	4	2	2	0	0	1	0	5	14	9	52	5.8	18
fév	0	0	0	1	2	0	1	2	4	6	16	10	27	2.7	9
mar	0	0	0	0	1	0	1	2	3	4	11	7	15	2.1	5
avr	0	0	1	0	0	0	1	3	2	1	8	7	18	2.6	6
mai	0	1	0	0	0	1	0	0	0	6	8	2	12	6.0	4
jun	0	0	0	2	0	1	1	1	0	2	7	5	21	4.2	7
jul	0	0	0	1	1	0	1	0	2	0	5	5	16	3.2	5
aoû	0	1	0	2	2	0	4	2	1	2	14	12	47	3.9	16
sep	0	1	0	1	1	0	0	1	0	8	12	4	21	5.3	7
oct	0	1	0	2	0	1	0	2	0	4	10	6	28	4.7	9
nov	0	0	1	1	2	1	0	0	0	4	9	5	27	5.4	9
déc	0	0	1	0	0	1	0	0	1	2	5	3	12	4.0	4

Le tableau 1 montre que la somme des indices est plus importante en janvier (52) et en août (47). En 1984, les deux meilleurs mois étaient janvier (35) et novembre (23) et en 1983, octobre (37) et novembre (42).

TABLEAU 2

Distribution par province en 1985

	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	AZ	SZ	S	M	P
IPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0	0
TN	0	0	3	0	1	0	1	1	0	2	8	6	31	5.2	10
NS	0	0	1	1	1	0	0	1	0	6	10	4	20	5.0	7
NB	0	0	1	2	0	0	0	0	1	2	6	4	20	5.0	7
QUE	0	0	0	3	1	0	4	5	5	10	28	18	50	2.8	17
ONT	0	1	0	1	3	2	1	2	2	6	18	12	46	3.8	16
MAN	0	0	0	1	3	0	2	1	0	2	9	7	29	4.1	10
SASK	0	1	1	1	0	0	0	0	2	4	9	5	23	4.6	8
ALTA	0	1	0	2	1	2	0	3	1	8	18	10	40	4.0	14
BC	0	1	1	1	1	1	1	1	0	3	10	7	35	5.0	12
TNW	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	2	1.0	1

Selon les résultats du tableau 2, l'activité ufologique en 1985 s'est concentrée surtout dans les deux provinces les plus populeuses du Canada. Le Québec et l'Ontario rapportent à eux seuls 33% de la somme des indices d'étrangeté. On remarque cependant que l'indice moyen y est plutôt faible par rapport au reste du pays. En 1983, c'est le Québec et l'Alberta qui attiraient l'attention avec respectivement 20% et 18% du total. En 1984, l'Alberta à lui seul comptait 29% du total suivi du Québec avec 14%.

Le tableau 3 présente la distribution des cas selon la durée d'observation. Les classes ont été établies par Bruce Maccabee (1983) dans The Journal of UFO Studies, (1). Comme pour les deux années précédentes, c'est la tranche de 6 à 30 minutes qui reçoit la plus grande part d'étrangeté (92). Par ailleurs, selon la colonne (M), les observations de meilleure qualité se retrouvent en moyenne entre 11 et 30 secondes en 1985 avec la valeur de 5,3. Celles-ci se situaient entre 6 et 30 minutes en 1983 et 1984, avec 4,1 et 5,1 respectivement.

TABLEAU 3

Distribution selon la durée en 1985

	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	AZ	SZ	S	M	P
Moins de 5 s	0	1	0	0	0	0	0	3	0	3	7	4	14	3.5	5
6-10 s	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2	4	2	7	3.5	2
11-30 s	0	0	1	3	1	0	0	1	0	0	6	6	32	5.3	11
31-60 s	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1.0	0
1-5 min	0	0	2	4	2	1	3	1	2	3	18	15	65	4.3	22
6-30 min	0	1	2	1	6	2	5	3	5	12	37	25	92	3.7	31
Plus de 30	0	2	1	2	1	2	0	2	2	17	29	12	54	4.5	18
Inconnue	0	0	1	1	1	0	1	4	2	7	17	10	31	3.1	10

TABLEAU 4

Distribution selon la durée en 1985

	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0	AZ	SZ	S	M	P
MDN	0	0	3	8	6	2	5	12	10	32	78	46	156	3.4	53
GRC	0	1	4	2	3	2	2	0	2	7	23	16	79	4.9	27
Public	0	1	0	2	2	1	2	2	1	5	16	11	45	4.1	15
MDT	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	16	8.0	5
TOTAL	0	4	7	12	11	5	9	14	13	44	119	75	296	3.9	100
Cumulatif	0	4	11	23	34	39	48	62	75	119					
Pourcentage	0	3	9	19	29	33	40	52	63	100					

Les rapports d'observation d'ovni viennent de quatre sources principales. En moyenne, plus de 60% des rapports sont acheminés au CNRC par le Ministère de la Défense Nationale (66% en 1985). Les autres rapports proviennent de la Gendarmerie Royale du Canada, du Ministère des Transports ou directement du public, par l'intermédiaire

du téléphone ou de la poste. Comme le montre le tableau 4, il y a 53% du total des indices fournis par le MDN. D'autre part, bien que le MDT participe peu à la collecte des rapports, il présente la meilleure qualité moyenne.

Le total des indices pour 1985 est de 296. Accompagné de la moyenne des indices (3,9), on obtient un aperçu global de l'année. Ces mêmes valeurs étaient respectivement de 233 et de 3,6 pour 1983 et de 223 et 4,3 pour 1984.

En terminant, voici un sommaire des 4 cas qui ont reçu la meilleure cote en 1985 (l'heure est en temps universel).

Le 9 mai 1985 à 07h58 et pendant 1 heure, un ovni de type Lumière Nocture a été rapporté par deux témoins au MDT. C'était à l'aéroport de Fort McMurray (ALTA) à 56,73N et 111,38W. Environ 10 minutes avant l'observation, on nota la réception par la tour de radar de 4 séquences d'une onde porteuse de 126,7MHz. Une ligne orange de faible luminosité couvrant 5 degrés d'arc demeura stationaire dans le ciel à 15 degrés d'élévation.

Le 19 août 1985 à 04h00 et pendant 1/2 heure, un ovni de type Rencontre Rapprochée du premier type a été rapporté par trois témoins au NRC. C'était à Gull Lake en Ontario à 44,83N et 78,78W. Lorsque les témoins éclairaient en direction d'un objet rectangulaire à 1/4 de mile de distance, deux lumières blanches qui s'en étaient détachées retournaient dans le rectangle. Ce dernier s'approcha à 400 pieds et à 30 pieds d'altitude ... réponse de l'objet à la lampe de poche. Après 10 minutes, il retourne à son point d'origine, passe derrière les arbres et monte en flèche.

Le 19 septembre 1985 à 10h20 et pendant 85 minutes, un ovni de type Lumière Nocturne a été rapporté par un témoin au MDN. C'était à Bull Harbour sur l'île de Vancouver, BC. De gros nuages étaient suffisamment brillants pour éclairer la mer à une distance de 10 miles. Un ovni sorti d'un des nuages et s'éloigna en vitesse vers le Sud Est. Il possédait une grosse lumière rouge clignotante et d'autres blanches, bleues et vertes clignotant très rapidement.

Le 12 octobre 1985 à 00h15 et pendant 5 secondes, un ovni de type Lumière Nocturne a été rapporté par un témoin à la GRC. C'était à 5 kilomètres à l'Est de Stoughton, route 13, Sask., à 49,68N et 103,10W. Une lumière ronde de la grosseur d'un ballon de basquet se déplaca en ligne droite à quelques pieds au-dessus du sol en direction des témoins. La collision fut évitée lorsque l'objet volant vira vers le Sud en laissant une traînée et s'éloigna sans changer de couleur. □

1) Maccabee, Bruce, "The Journal of UFO Studies", Volume III, page 24, Center for UFO Studies, Illinois, U.S.A., 1983

• •

Prochain BIUFO

Pensez à renouveler votre abonnement s'il prend fin! La prochaine livraison contiendra entre autres des exemples de faux cas d'ovni, certains avec photographies. Et aussi, vos opinions nous intéressent, écrivez-nous! □

• •

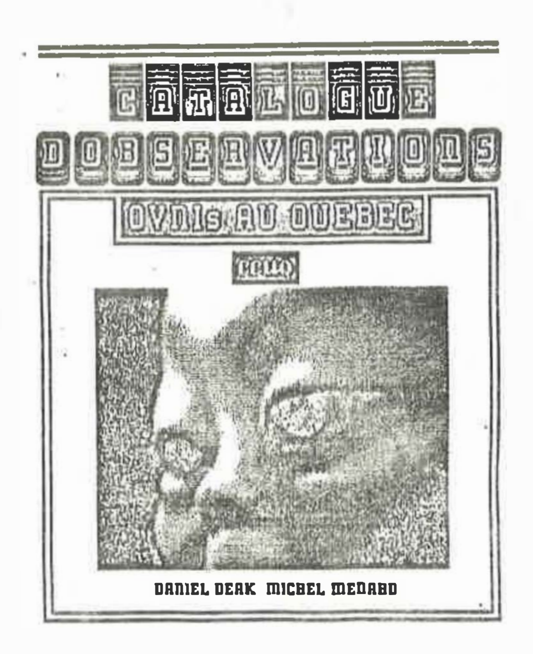


Fin du CRAS

Yves Lalumière, directeur, a fait parvenir officiellement à la CCOI la nouvelle de la fin des opérations du CRAS. □

Catalogue CCUQ

Le président de la Centrale de Compilation Ufologique du Québec, Michel Ménard, annonce la disponibilité d'un catalogue d'observations québécoises au coût de cinq dollars. Communiquez à cette adresse: C.P. 103, Drummondville, QC, J2B 6V6. □



Evidence

Stéphane Boucher et Denis Cloutier publient EVIDENCE, un dossiers sur des observations d'ovni au Québec. On peut l'obtenir en écrivant à D. Cloutier, 7[illegible]0 avenue Stoneham, QC, G0A 4P0 ou en téléphonant au 627 0690. □

Détection

N'oubliez pas de communiquer avec la CCUQ, à l'adresse ci-haut, pour toutes les informations concernant le réseau de détection. □

GRAET

Jacques Therrien informe la CCOI de la mise sur pied du "Groupe de Relation Amicale Extra Terrestre". Ce groupe a de particulier qu'il ne fait pas d'enquête sur les observations d'ovni. Les jeunes lecteurs intéressés peuvent écrire à 30 Place Audet, c.p. 5, RR1, Drummondville, QC, J2B 6V2 □

Information internationale



SHAN

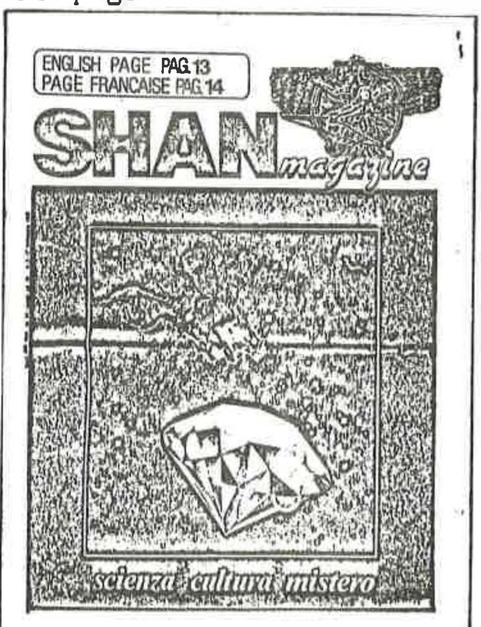
Les membres de la communauté italienne et ceux qui sont intéressés, tout bonnement à lire l'italien, peuvent s'abonner à la publication Shan. Ils n'auront qu'à écrire

à l'adresse qui suit: Shan Magazine, V. Bagetti 31, 10138 Torino, Italy.

Son directeur des relations internationales, C. Bertinetti, nous a remis récemment le récit suivant.

"Un UFO a été repéré à Pordenone et Magenta. L'objet volant de forme ovale, de couleur vert clair, a été repéré par Franco Santi, 15 ans et sa mère Irma. Ce fut signalé au vice président du Centre Ufologique National, le professeur Antonio Chiumento, et se produisit le vendredi 14 juin 1985 à 21:45h. L'objet avancait en direction Est-Ouest avec des accélérations et des décélérations soudaines. Alfredo Rossi, 40 ans, et sa femme Maria, 38 ans, l'ont aussi rapporté à Magents près de Milan. L'objet de forme étrange, long de deux mètres, en touré d'un halo clair et surmonté par une sorte de coupole plus sombre qui se mouvait circulairement a aussi été aperçu dans le ciel de Partegada."

... suite en page 11 ... AESV □



••



Pointe-au-Loup

par Philippe Blaquière

Pointe-au-Loup se situe sur les berges de la côte Ouest, dans la partie Nord des Iles de la Madeleine, face au Golf du Saint-Laurent. C'est un très petit village juché sur les dunes de sable entre la mer et la lagune de la Grande Entrée. L'événement qui suit s'est déroulé en juillet ou en août 1972 vers 16h00, par une journée ensoleillée quoique partiellement nuageuse et par une température très chaude.

Les observatrices disponibles ont respectivement 25 et 26 ans aujourd'hui, elles avaient 11 et 12 ans en 1972. Elles demandent toutes deux de conserver l'anonymat dans la mesure du possible; nous respectons cette demande dans le présent texte.

L'EVENEMENT

Le jour de l'observation, les deux jeunes filles étaient accoudées à la fenêtre grande ouverte qui fait face à la route principale. Celle-ci traverse le village en direction Sud-Ouest vers le Nord-Est, soit vers Grosse Ile.

C'est le bruit de l'ovni qui attira l'attention des témoins, un "bzz ..." par intermittence qui s'approchait d'elles

venant du côté gauche; elles sont restées stupéfaites, bouche bée devant le phénomène qui se déplacait lentement, survolant la route principale à environ une quinzaine de mètres d'altitude. Elles ont eu le temps de voir certains détails pendant les quelques sept minutes de leur observation.

La machine de forme circulaire ressemblait à un chapeau, composée de deux parties, la base ayant la forme d'un disque et un renflement qui la surmontait. Ce disque tournait dans le sens des aiguilles d'une montre à une vitesse "moyenne". Autour du disque, il y avait plusieurs lumières chacune de la grosseur d'un lampadaire comme on en a sur les autoroutes, de couleur jaune et bleue alternativement les unes et les autres, fixes dans l'ordre. Le disque paraissait métallique et de couleur aluminium, sont dessous était très sombre. Une fumée opaque et blanche s'échappait de la partie centrale d'en dessous de l'objet formant ainsi une légère queue derrière l'objet en mouvement. Le renflement de la partie supérieure, coupole ou dôme, était lumineux et de couleur jaune, or, très brillant, apparemment en rotation lui aussi mais dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et de la base. L'objet passant assez près de la maison, les témoins ont pu en faire une estimation de la grandeur; il était un peu plus petit que le bungalow, son diamètre pouvait faire une dizaine de mètres. Il continua sa route lentement tout en émettant le même bruit à intervalles réguliers. Les filles se souviennent que son pourtour était bien défini et bien régulier.

Après quelques minutes, l'objet s'éloigant, la rotation des deux sections s'arrêta tout d'un coup tandis que l'objet entier se mettait à balancer, en avant et en arrière, et c'est à ce moment que le bruit qu'il émettait à intermittence cessa. En même temps, l'objet perdit de l'altitude et descendit vers le sol. Les filles le perdirent de vue à mesure que sa descente le conduisait derrière une dune.

A ce moment les deux enfants paniquaient et ils se précipitèrent dans une pièce voisine pour raconter ce qu'elles venaient de voir à leurs parents. Ceux-ci ont très mal pris la chose, ils les ont grondées et leur ont demandé de ne pas répéter l'histoire qu'elles inventaient de toute pièce. Ca ne se pouvait pas, ça n'existait pas.

Il faut dire ici que les deux filles ne savaient rien au sujet des ovni n'ayant rien lu sur le sujet à ce moment. A l'arrivée des frères et des autres soeurs, au souper, la conversation reprit de plus belle car d'autres témoins avaient vu; une voisine, amie, stupéfaite au passage de l'ovni, perdit connaissance. Le lendemain matin, une quinzaine de personnes dont des délégués du journal "Le Radar" se rendirent sur les lieux de l'atterrissage. Les deux filles étaient de ce groupe. L'endroit exact fut découvert à un mille et demi de la maison des deux filles, à proximité de la mine de sel. Il y avait des traces au sol, un cercle d'herbe jaune, quatre empreintes au centre, cinq pieds de distance entre chacune. Dans les jours qui suivirent, la radio évoqua l'événement. Un enquêteur dont l'identité est inconnue vint du continent et constata les faits.

Dans les jours suivants, l'une des deux filles devint malade, elle fit des cauchemars, de l'insomnie, elle avait très peur, craignait d'être enlevée par des êtres d'un autre

monde. Cela dura deux ans et aujourd'hui encore elle est très réticente à parler de l'événement.

L'impression qu'elles ont gardée de la proximité du phénomène, après la première surprise, fut celle de se demander si des jeunes gens du village ne faisaient pas quelque expérience ou quelque invention destinée à jouer des tours.

NOTRE DEMARCHE

C'est un collaborateurs de la première heure de la fondation de la corporation (défunte) UFO-Québec qui m'a fait part de ce cas lorsqu'il vint à Montréal pour travailler.

J'ai pu rencontrer l'une des deux filles et parler plusieurs fois avec elle par téléphone. Elle compléta un questionnaire et répondit aux questions. A un moment donné, ragardant une collection de photographies, elle indiqua la photographie prises le 28 juillet 1952, par Georges J. Stock, à Passaïc, N.J., U.S.A., comme étant ressemblante avec ce qu'elle avait vu. J'ai tenté, en vain, de communiquer avec d'autres personnes qui auraient été impliquées. Ici, je fais appel à quiconque aurait des informations sur ce cas; veuillez communiquer avec moi s.v.p..

A ce stade, donc, le dossier reste ouvert et à suivre. Notons que l'année 1972 fut très riche en observations. Dans les mois de juillet et d'août, loin des îles, à Beloeil, les observations d'escadrilles se multipliaient. □

• •

AESV

... suite de la page 9 ...

Il est à noter que la publication Ovni Présence a consacré un numéro spécial à l'ufologie italienne; c'est le numéro 33/34 de décembre 1985. On peut se le procurer au prix de 35 FF ou de 10 FS à cette adresse: □

AESV Suisse, c.p. 342, CH-1800, Vevey 1 ** CCP 18 - 5723 - 5





• •



ADRESSE OFFICIELLE

CCOI

BOITE POSTALE 161

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

Q.C., CANADA

J3V 4P9

PARUTION

Le Bulletin d'Information Ufologique, BIUFO, est un magazine trimestriel édité par la Corporation pour la Collection des Observations Inexpliquées, la CCOI.

ABONNEMENT

L'abonnement régulier est de quatre numéros au tarif de 12$ pour le Canada et les Etats-Unis. Le tarif est de 15$ pour les autres pays. Les chèques et les mandats postaux doivent être faits à l'ordre de la CCOI à l'adresse ci-haut.

ECHANGE

La publication BIUFO est disponible gratuitement en un ou en plusieurs exemplaires en échange d'autres publications du même genre.

REPRODUCTION

La CCOI autorisera sur demande la reproduction de textes du BIUFO. Veuillez communiquer à l'adresse de la CCOI.

TELEPHONES

467-3630 Saint-Hilaire, Ph. Blaquière

256-6698 Montréal, J. Vézina

653-7767 Rive Sud, M. Leduc

665-0263 Gatineau, R. Bastien

824-4248 Val d'Or, J. Ferguson

384-1646 Information-exposition, C. MacDuff

MATERIEL DE PUBLICATION

Les textes, les articles, les dessins, les photos, les lettres, les rapports d'observations et les rapports d'enquêtes doivent être expédiés à l'adresse officielle de la CCOI mentionnée ci-haut.

RESPONSABILITE

Les collaborateurs et les auteurs sont responsables de leurs écrits qui ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction et de la CCOI.

DEPOTS LEGAUX

Le bulletin BIUFO est déposé à la bibliothèque nationale du Canada: ISBN ISSN 0828-4938. Il est aussi déposé à la bibliothèque nationale du Québec.

LIUFO

La Corporation pour la Collection des Observations Inexpliquées publie aussi une Lettre d'Information Ufologique, LIUFO. Il s'agit d'un feuillet dédié aux collaborateurs de la corporation et à des personnes qui fournissent une autre forme de soutien que l'abonnement au bulletin BIUFO.